

à la Presse par mesdemoiselles Pelletier et Pouliot. A la Rivière-du-Loup, le surintendant de cette partie de l'Intercolonial, M. Macdonald, nous rejoignait. Il nous accompagnait jusqu'aux Trois-Pistoles où, d'après ses ordres nous attendait un dîner somptueux. Il en fut de même à Campbelltown, où l'on nous a servi un souper qui ne le cédait en rien au premier repas.

Homme du monde, sachant mener de front les affaires et les exigences de ses relations sociales, M. Macdonald est un des vieux amis de la presse de la province de Québec. Plus d'une fois-déjà elle a eu à se louer de sa courtoisie et de ses délicates attentions.

A Halifax, MM. Hesslein et fils, propriétaires du *Halifax Hotel*, nous avaient préparé des chambres. Veilla encore d'anciennes connaissances de la presse de Québec. Sous la présidence de M. LeVasseur elle avait fait le voyage des provinces maritimes : elle avait été accueillie princièrement par le *Halifax Hotel*. MM. Hesslein et fils, se sont surpassés lors de notre dernier séjour chez eux. Ils ont exercé vis-à-vis de nous l'hospitalité la plus large, et je tiens à porter ce fait à votre connaissance. Il en a été de même de M. Sharaton, gérant du *Queen's Hotel*, où lors de notre retour de St-Pierre une députation de la presse avait été spécialement invitée.

On nous attendait à Halifax. L'honorable M. Longley, procureur-général, M. Crofton, conservateur de la bibliothèque de la Législature, M. Charles Blackadar, du *Daily Recorder*, M. William Dennis, du *Daily Herald*, et correspondant du *New York Tribune*, du *Boston Advertiser*, du *Montreal Gazette* étaient à leur poste, nous faisant les honneurs de la ville et des clubs. Ils ne croyaient pas à une arrivée aussi prompte, mais leur programme était prêt. Nous devons dîner avec eux le lendemain et faire une promenade dans le bas de Bedford. A notre retour, nous étions invités à être spectateurs des grandes régattes. Le steamer *Saint-Pierre* partait le lendemain matin à 8 heures. Nous fûmes forcés de décliner l'hospitalité proverbiale de nos confrères néo-écossais. Néanmoins l'honorable procureur-général, ne se tint pas pour battu, et la veille de notre départ nous passâmes chez Madame Longley une soirée charmante où les chants canadiens et "la belle humeur au cœur" ne firent pas défaut.

Le steamer *Saint-Pierre* jauge 361 tonnes, mesure 41 mètres de longueur, 7 mètres de large. Sa machine est de 70 chevaux, sa vitesse moyenne de 8 nœuds à l'heure. Son permis de mer dit qu'il est aménagé pour 32 passagers. Sa coque est en bois avec une étrave blindée réunie à un soufflage en bois dur appliqué sur toute la longueur du navire à la ligne de flottaison, construction nécessitée, mentionne le contrat signé par le constructeur, à raison des glaces que le steamer peut rencontrer dans sa traversée entre Halifax et St. Pierre.

Il est commandé par un québécois, le capitaine Angroye, qui, hiver comme été fait depuis 36 ans, la navigation périlleuse de St. Pierre et Mique-

1887
(110)

122506